



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS FEMININES à 8
PROCES VERBAL N.05**

REUNION PLENIERE DU 21.10.2024

REALISEE PAR VOIE ELECTRONIQUE

PRESIDENT : Pierre LECORNU

Présents : Mesdames Christine DELRIEU, Laetitia HANOUE

Monsieur : Philippe GRISEL

JOURNEE DU 28 SEPTEMBRE 2024

U17 Feminine à 8 Départemental 1 poule A

Match n° 29435897 AS FAUVILLAISE 21 / O PAVILLAIS 21

Feuille de match FMI non utilisée, une amende de 30€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE 21

U17 Feminine à 8 Départemental 1 poule B

Match n.29435903 AL DEVILLE MAROMME 21 / FC OFFRANVILLE 21

Forfait déclaré de l'AL DEVILLE MAROMME

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'AL DEVILLE MAROMME sur le score de 0 but à 3 (0 point) pour en faire bénéficier le FC OFFRANVILLE sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 50 € à l'AL DEVILLE MAROMME.

U17 Féminine à 8 Départemental 2 poule A

Match n° 29435915 CAUDEBEC SAINT PIERRE F 21/ FC LE TRAIT DUCLAIR 21

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au CAUDEBEC SAINT PIERRE F.

U17 Féminine à 8 Départemental 2 poule B

Le match **AS GRAND CAUX / YVETOT** est reporté à une date ultérieure : arrêté municipal.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

U17 Féminine à 8 Départemental 2 poule C

Match n° 29490411 FALAISES DU TALOU / ENTENTE RAC- MJC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée aux FALAISES DU TALOU.

Le match **ST AUBIN FC / E. MOTTEVILLE X MARE** est reporté au 26.10.2024

U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match 29436410 EMS GONFREVILLE - SC OCTEVILLE SUR MER

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain une amende de 10€ est infligée au club EMS GONFREVILLE.

U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match 29436425 AI DEVILLE MAROMME – F LA BOUCLE DE SEINE

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. une amende de 10€ est infligée au club AI DEVILLE MAROMME.

Match 29436426 CMS OISSEL – GRAND QUEVILLY FC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club CMS OISSEL.

Match 29436427 FUSC BOIS GUILLAUME – MONT SAINT AIGNAN FC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club FUSC BOIS GUILLAUME.

U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match 29436441 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL – US DES FALAISES

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club OLYMPIA'CAUX FOOTBALL.

U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match 29525010 FC LE TRAIT DUCLAIR – ROUEN SAPINS FC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de signature capitaine, une amende de 10€ est infligée au club FC LE TRAIT DUCLAIR.

Match n.29525012 YVETOT AC 21 // FALAISE DU TALOU 21

La rencontre est reportée au 26.10.2024

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE C

R A S

U 14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE D

R.A.S

Le Président
P. LECORNU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Lecornu', written over a vertical line.

le secrétaire
P. GRISEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Grisel'.